



Commune d'Oron

CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport périodique de la commission de gestion

Communications au Conseil et à la Municipalité d'Oron

24 juin 2013

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission de gestion, composée du Président rapporteur Frédéric Etter et des membres David Platel, Frédéric Chenevard, Vincent Sonnay et Philippe Taillens s'est réunie à plusieurs reprises dans des compositions partielles afin de passer en revue les préavis 2011 des dix localités composant la nouvelle commune d'Oron.

La Commission remercie la Municipalité dans son ensemble ainsi que le personnel administratif pour leur disponibilité et leurs explications.

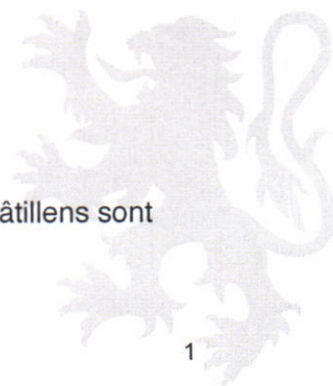
Préambule

Tous les préavis importants qui ont été votés en 2011 dans les communes ont été revus. Certains, de par leur importance financière ou dont l'impact était important ont été étudiés plus en détail avec la Municipalité actuelle. Notre objectif n'était pas de déterminer si la dépense était opportune mais, si les travaux avaient été réalisés selon les préavis. Voici les conclusions de la COGEST. Quant aux préavis 2012, ils seront abordés dans le rapport sur la gestion 2012.

1. VDSL
2. PGEE
3. Places de jeux
4. Places de parc à Châtillens
5. Réseaux routier
6. Palézieux +
7. Bâtiments scolaires Oron-la-Ville
8. Conclusions

1. VDSL

Les travaux ont été réalisés et les localités des Tavernes, d'Ecoteaux et de Châtillens sont totalement raccordées.





2. PGEE

Selon M. Isoz, les différents PGEE sont terminés et sont maintenant dans une phase de validation par le canton qui devrait se prononcer d'ici au mois de septembre afin que les subventions soient versées. Les budgets alloués ont pu être respectés.

3. Places de jeux (9/11Chât + 5/10 et 5/11Vui)

D'après les informations d'Olivier Sonnay, la place de jeux de Châtillens a été réalisée selon le budget prévu et donne satisfaction.

Concernant le préavis pour la rénovation du four à pain et la création d'une place de jeux à Vuibroye, M. Rubattel nous a confirmé que tout avait été réalisé dans le respect du budget et que plusieurs offres avaient été demandées pour chaque corps de métier. Si le montant de Frs 226'708.- nous a semblé important, il faut préciser que le four a été entièrement remis à neuf en respectant les caractéristiques historiques du bâtiment. Par contre, nous constatons que le financement des travaux n'a pas été assuré par la vente d'actions de la Romande énergie comme cela avait été décidé par le Conseil communal de Vuibroye en 2010. Ces dernières (160) ont été transférées lors de la fusion à la nouvelle commune.

4. Places de parc à Châtillens (9/11Chât)

Conformément au préavis 9/2011, la Municipalité d'alors a acquis la parcelle N° 197 située le long de la route des Tavernes mais, les places de parc ne sont pas encore réalisées. Nous sommes d'avis que l'emplacement choisi ne relève pas de l'intérêt public. Pour cette raison, nous invitons la Municipalité à reconsidérer la suite de cet investissement.

5. Réseau routier (Tav) (4/11Pal) (6/11OronV) (6/10OronC)

Selon M. Daniel Sonnay, les chantiers respecteront les sommes budgétisées.

Le chantier de l'éclairage public à Oron-le-Châtel devisé à env. Frs 605'000.- est terminé. Il laisse un solde créancier d'env. Frs 64'000.-.

Les routes aux Tavernes sont terminées mais, le canton a demandé des métrées plus précises avant de verser les subventions.

Quant à la route reliant Palézieux-Gare à Granges, le revêtement est terminé mais, l'éclairage reste à poser.

Au sujet de la Route de Moudon à Oron-la-Ville, un poste d'environ Frs 67'000.- est encore ouvert. Conformément au préavis 6/11, le trottoir a été créé. Par contre, la rénovation de la



Commune d'Oron

chaussée a été mise en attente, car le service des routes du canton planifie des travaux à cet endroit. Nous partons du principe que la Municipalité fera aboutir ce préavis.

6. Palézieux + (1/9 + 3/11 + 13/11Pal)

Ce projet ambitieux a pris du retard car des études complémentaires ont été demandées. Palézieux+ est dans sa phase de consultation finale et, en fonction du temps de traitement par les instances cantonales, la mise à l'enquête devrait pouvoir être effectuée d'ici la fin de l'année 2013. Précisons que le plan de quartier Gare est encore en phase d'étude. La COGEST invite La Municipalité à renseigner le Conseil sur l'avancée du dossier d'ici à la fin de l'année.

7. Bâtiment scolaire d'Oron-la-Ville (9/11)

Suite aux dégâts de l'année passée, le bâtiment a été sécurisé en urgence et l'on peut dire que les enfants ne sont pas en danger. Vu l'ampleur des travaux, une étude approfondie a été demandée à un bureau d'architectes et presque toutes les offres relatives ont été rendues. Il faudra s'attendre à un coût financier particulièrement important. Un préavis, dans lequel sera intégré le solde financier du préavis 9/11 d'Oron-la-Ville, devrait être déposé pour la rénovation du bâtiment d'ici à la fin de l'année.

8. Conclusions

Nous relevons la très bonne reprise des 34 préavis 2010 / 2011. Hormis trois dépassements légers, pour un montant de Frs 17'986.-, tous les autres dossiers sont terminés ou en phase de l'être dans le respect des sommes planifiées. Nous invitons la Municipalité à poursuivre dans ce sens.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nos meilleures salutations.

Les membres de la Commission de gestion :

Frédéric Chenevard

David Platel

Frédéric Etter, Président rapporteur

Oron-la-Ville, le 24 juin 2013

COGEST

Philippe Taillens

Vincent Sonnay

Reçu par le bureau du
Conseil en date du
18 juin 2013

